



Liste des délibérations prises lors du Conseil Municipal du 23 février 2026

Nombre de Conseillers

En exercice : 19

Présents : 17

Pouvoirs : 2

Votants : 19

Date de Convocation du Conseil Municipal :

10 janvier 2026

Ordre du jour complémentaire : 17 février 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-trois février à vingt heures, les membres du conseil municipal de la commune de FLEURIEUX SUR L'ARBRESLE proclamés élus par le bureau électoral à la suite des opérations de vote du 16 juin 2024, se sont réunis dans la salle du conseil sur la convocation de Monsieur Diogène BATALLA, Maire conformément aux articles L2121-10 et L2122-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Étaient présents : Diogène BATALLA, Alain BENISTY, Jean-Pierre BLANCHARD, Isabelle BONNET, Véronique BOUCHARD, Rémi BROSSIER, Olivier CHAMBE, Raphaël DELOIN, Etienne DUVAL, Albane GENIN, Aymeric GIRARDON, Elvine LEON, Sandra LEZIN, Karine LORENZO, Caroline MIRANDA, Frédérique MOULIGNEAU et Chani PETIT.

Excusés : Evelyne GIRARDON (pouvoir donné à Aymeric GIRARDON) et Léo MOLINIE (pouvoir donné à Caroline MIRANDA).

N°	Objet	Décision
2026-04	Modification du tableau des emplois (création, modification et suppression de postes)	Vote à l'unanimité
2026-05	Affectation du résultat 2025 sur le budget 2026	Vote à l'unanimité
2026-06	Vote des taux en 2026	Vote à l'unanimité
2026-07	Vote des subventions aux associations en 2026	Vote à la majorité : 18 POUR, 1 abstention : Etienne DUVAL
2026-08	Vote du budget 2026	Vote à la majorité : 18 POUR, 1 abstention : Etienne DUVAL
2026-09	Participation financière de la commune d'Eveux pour la prise en charge des repas du centre de loisirs pour l'année 2025	Vote à l'unanimité
2026-10	Participation financière de la commune d'Eveux pour l'entretien des locaux utilisés par le centre de loisirs pour l'année 2025	Vote à l'unanimité
2026-11	Suppression de documents du fond de la médiathèque municipale « Chouettes Lectures »	Vote à l'unanimité
2026-12	Modalités d'inscriptions au Festival « Les Livres Chouettes »	Vote à l'unanimité